

Image not found or type unknown



Pension alimentaire non payes malgré une saisie sur salaire

Par **sevrine6**, le **27/02/2009** à **19:23**

mon ex compagnon c est marie et veux faire reviser la pension alimentaire qui etait de 200 euros et qui ne me verse plus depuis ce mois ci rnest ce que le salaire de sa femme rentre en compte que dois faire pourles pensions impayes merci beaucoup de m eclairé

Par **superve**, le **03/03/2009** à **13:24**

bonjourrrnSauf à faire condamner sa nouvelle épouse, les salaires de cette dernière ne sont pas saisissables et n'entrent pas en ligne de compte dans le cadre d'une procédure de paiement direct.rnrnPour lancer cette procédure de paiement direct, munissez vous de l'original du jugement, une copie de sa signification, un relevé d'état civil vous concernant, un RIB et un décompte des sommes qu'il vous doit (arriérés + majorations) et allez vois un huissier de justice près de chez vous.rnrnBien cordialement